

(No 22)

MANDEMENT

**Pour le carême et pour promouvoir la dévotion à
sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.**

— —

FABIEN-ZOËL DECELLES, par la grâce de Dieu et
du Siège apostolique, évêque de Saint-Hyacinthe.

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés reli-
gieuses, et à tous les Fidèles de notre diocèse, salut
et bénédiction en Notre-Seigneur.

L'Église, à l'approche du carême, nous rappelle cha-
que année la loi de la pénitence. Mère vigilante, elle
jette le cri d'alarme à ses enfants toujours en danger de
se perdre. Tantôt elle nous avertit par sa liturgie :
*Voici maintenant le temps favorable ; voici maintenant les
jours du salut : agissons donc en ces jours comme des ser-
viteurs de Dieu, avec une grande patience dans les jeû-
nes, dans les veilles, par une charité sincère* (1). Tantôt
elle nous reedit, par la voix de ses prédicateurs, l'aver-
tissement de son divin Époux : *Faites pénitence, car le
royaume de Dieu est proche* (2), ou encore la menace
terrible et bien connue : *Si vous ne faites pénitence, vous
pérerez tous* (3). Puis elle nous montre, dans son his-
toire, fidèlement conformes à ce devoir de la pénitence,
les exemples de Notre-Seigneur et de tous les Saints.
Sans être aussi coupables que nous, les Saints n'ont
cessé de mettre la mortification à la base de leur vie
chrétienne. Et nous-mêmes, comme pour faire suite à
cet enseignement de l'Église, nous qui avons tant

(1) I Dim. du carême, à Vêpres.

(2) Math. IV, 17.

(3) Luc, XIII, 3.

péché, qui portons constamment des dettes toutes fraîches envers la justice divine, est-ce que nous ne sentons pas le besoin, si nous voulons nous sauver, de faire quelque chose pour expier nos fautes ?

Oui, assurément ; mais le jeûne nous effraie. Nous avons hâte de voir passer le carême et de chanter l'alleluia des fêtes pascales. Nous nous figurons la sainte quarantaine, avec ses offices empreints de tristesse, avec son cortège de privations et d'exercices de piété, sous les traits d'un personnage austère, triste, ennuyeux. Mais c'est un pur fantôme : la réalité est beaucoup plus consolante.

Approchez de ceux ou de celles qui vivent d'abstinence et de jeûnes, qui se soumettent du matin au soir aux prescriptions d'une règle monotone et mortifiante, qui crucifient chaque jour l'une ou l'autre de leurs convoitises par la pratique des conseils évangéliques. Voyez entr'autres ces religieux et ces religieuses qui ne font qu'un repas par jour, en maigre, et se lèvent pour l'office de nuit. Vous serez étonnés et ravis : la joie déborde de leurs âmes. Ce sont les vrais sages et les seuls heureux. Les moroses, les impatients, c'est nous-mêmes qui ne nous refusons rien de ce qui flatte nos sens, qui ne pouvons supporter, sans nous plaindre, la faim, le froid, le chaud, la contradiction, en un mot, tout ce qui répugne à la nature. En fuyant la croix, nous la retrouvons dans le néant des satisfactions sensibles. Si, au contraire, nous nous adonnions à la pénitence, comme tant de saintes âmes, au lieu d'y sentir de l'amertume, nous y goûterions des douceurs inconnues.

I. L'un des éléments essentiels à la pénitence consiste dans la mortification du corps. Le corps a été le complice de l'âme pécheresse : il doit accomplir sa part d'expiation par l'abstinence, le jeûne, les macérations.

Ne craignons pas de le mortifier, si nous voulons qu'il partage un jour la félicité de l'âme convertie. Il faut le purifier dans les larmes de la pénitence et le réduire en servitude par la lutte contre ses mauvais penchants.

Vous attachez d'ordinaire un grand prix à votre santé corporelle. Pour la conserver, vous êtes prêts à subir toutes les privations qu'on juge nécessaires. Eh bien ! le régime le plus hygiénique, c'est encore celui que l'Église propose à ses enfants : l'abstinence périodique, le jeûne, la tempérance, la vie régulière et sage, l'évitement de tout excès. Elle christianise le mot des anciens : *ne quid nimis*, rien de trop.

Ne dites pas, nos très chers frères, que vous êtes incapables de jeûner, parce que le jeûne vous incommode, vous fatigue, vous cause des maux de tête ou d'estomac. “ Comme si l'abstinence et le jeûne avaient un autre but que d'imposer un joug pénible à ce *corps de péché* (1) ! Réjouissez-vous plutôt si vos mortifications abattent quelque peu les impétuosité de la chair ; c'est le moyen de lui faire expier les satisfactions qu'elle a prises dans l'iniquité. Et s'il s'agissait de prendre part aux divertissements du siècle, est-ce que vous seriez aussi délicats sur les fatigues qui en sont la suite ordinaire ? Vous qui passez au jeu des nuits entières, vous qui êtes si intempérants dans le boire et le manger, est-ce que vous n'éprouvez pas, après vos excès, toutes sortes de malaises ? Votre santé n'en reçoit-elle pas, à la longue, un grave préjudice ? Vous ne renoncez pourtant à aucun de vos plaisirs. Mais si l'Église vous demande de jeûner, au moins de temps en temps, en vous assurant, au nom de l'expérience, que votre santé même y gagnera, vous déclarez tout de suite que vous êtes trop faibles et que le jeûne est incompatible avec la vie intense d'aujourd'hui.

(1) Guéranger, *le Carême*, p. 49.

Il y a néanmoins des causes qui exemptent de la loi du jeûne, puisque l'Église prend la peine de nous les signaler. Admettons donc que ni vos forces ni vos travaux ne vous permettent d'observer à la lettre les prescriptions de l'Église. Vous devez y suppléer par des mortifications volontaires. Vous êtes dispensés du jeûne, non de l'expiation. Ce devoir ne vous semble-t-il pas même plus impérieux, dans un temps où nos mœurs deviennent de plus en plus légères ? Prenez garde que Dieu ne prenne en mains les intérêts de sa justice ; craignez qu'Il ne vous fasse lui-même expier vos immodesties, vos impuretés, vos courses et vos dissipations mondaines durant les dimanches de la belle saison. À vous de prévenir les coups de la vengeance divine. Parmi les satisfactions légitimes que vous vous accordez, choisissez celle qui vous tient le plus à cœur et faites-en, pendant quarante jours, avec un vif regret de vos péchés, l'objet de votre abstinence. Il faut que le corps pâtisse ; c'est un coupable : *Castigo corpus meum* (1). Saint Paul, qui était un grand saint, vous le savez, endurait des tribulations de toute espèce : il ne se croyait pas pour cela dispensé de crucifier sa chair.

II. Aux peines corporelles il faut ajouter cet autre élément formel et essentiel à la pénitence, que nos Saints Livres appellent la *circoncision du cœur* (2). Notre cœur a voulu le péché ; il faut qu'il soit meurtri, brisé, qu'il saigne, pour ainsi dire, sous les coups de notre justice personnelle.

Toute religion prend sa racine dans l'âme, avant de s'épanouir au dehors ; toute pénitence aussi. Le carême nous est imposé, il est vrai, pour porter le joug des austérités corporelles ; mais surtout pour nous conver-

(1) I Cor. IX, 27.

(2) Rom. II, 29.

tir et pour être, comme dit le prophète, *de ceux qui rentrent dans leur propre cœur* (1). C'est le temps de rompre avec le péché et de s'armer contre " ces bêtes furieuses, ces convoitises dévorantes " (2) que sont nos mauvaises passions.

Le pécheur, travaillé par le remords, sous le feu de la parole divine et grâce aux prières des saintes âmes, se prépare à prendre les engagements requis pour recevoir le pardon de ses fautes. Il promet au prêtre, sous l'œil de Dieu, la fuite des occasions, la fidélité à la prière, l'emploi de tel ou tel moyen propre à soutenir ses résolutions, à savoir la pensée habituelle des fins dernières, l'obéissance aux directions de l'Église, la poursuite des biens éternels au milieu des soucis de la vie présente, et d'autres armes spirituelles qui seront pour lui un gage de victoire et de persévérance. Telle est la nature de la vraie pénitence, en sa fonction la plus essentielle. " C'est de détruire le péché et de rétablir l'homme, à l'égard de Dieu, dans l'état d'où le péché l'a fait déchoir " (3). Cette guerre au péché ne va pas sans déchirements, sans larmes, sans renoncement à des attaches que le pécheur croyait indissolubles.

Voilà des pénitences qui ne causent aucun dommage à la santé ! Qui peut encore inventer des prétextes pour s'y soustraire ? C'est pourquoi nombreux sont les chrétiens qui cherchent, pendant le carême, à purifier leur conscience. Oui, peuvent-ils s'écrier, comme le saint roi David, *le filet*, qui nous retenait captifs, *a été brisé, et nous avons été sauvés* (4). Mais ce n'est pas tout. Le chrétien, comme un vaillant athlète du Christ,

(1) Ps. LXXXIV, 9.

(2) Imit. de J. C., liv. III, ch. XXIII, 6.

(3) Bourdaloue, *Sermon sur la pénitence du cœur*.

(4) Ps. CXXXIII, 7.

doit entrer dans l'arène quadragésimale pour détruire le péché, c'est vrai, mais aussi pour conquérir la palme de toutes les vertus. Et c'est ici, nos très chers frères, que nous voulons proposer à votre édification les enseignements et les exemples de la petite sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

III. Sainte Thérèse nous apparaît comme le dernier présent dont nous a gratifiés l'amour de Dieu, toujours en quête de sanctifier nos âmes. Plus on étudie sa vie, sa doctrine, les écrits nombreux qu'elle a déjà inspirés, plus on se persuade qu'il ne saurait y avoir, à l'heure présente, de meilleur apostolat que d'expliquer et de propager sa dévotion. C'est la pensée du Souverain-Pontife. Voici ce que Notre Saint-Père disait le jour de sa canonisation, en parlant de la spiritualité de sainte Thérèse : “ Si cette voie de l'enfance spirituelle se vulgarise, on voit sans peine combien sera facilitée *la réforme de la société humaine*, que, dès le début de notre pontificat, nous nous sommes donnée pour programme ”. L'Esprit-Saint, qui assiste toujours l'Église, semble avoir suscité la petite sainte pour aider le Pape à vulgariser la sainteté, pour ainsi dire, et la mettre à la portée de toutes les faiblesses. Thérèse elle-même se rendit compte qu'elle avait pour mission de montrer au monde “ qu'il faut avoir confiance dans la miséricorde de Dieu qui est infinie, et que la sainteté est accessible à toutes sortes d'âmes ”. Oui, tous, nous pouvons être saints, non peut-être à un aussi haut degré, mais de la même façon que la Carmélite de Lisieux.

Voyons ensemble ce qui caractérise la “petite voie” de sainte Thérèse, puis quelques-unes des pratiques qui l'ont portée au faite de la perfection.

Ce qui nous empêche de tendre à la sainteté, ce sont les pénitences rigoureuses et extraordinaires dont nous

la jugeons inséparable. Nous voudrions pouvoir être saints, sans presque rien changer à notre train de vie ordinaire. Or, c'est précisément ce que nous enseignent les méthodes de notre sainte. Chez elle, pas de mortifications décourageantes, mais les pénitences et les jeûnes prescrits par l'Église et par son Ordre religieux ; mais surtout la fidélité dans les petites choses poussée jusqu'à la plus entière perfection. On dirait que la grâce a voulu renouveler en sainte Thérèse les traits de sainteté, à la portée de tous, que nous avons toujours admirés dans la sainte Famille de Nazareth. De même que Marie et Joseph se sont sanctifiés en vivant apparemment comme tout le monde ; ainsi Thérèse ne se distinguait de ses compagnes qu'en remplissant avec plus d'amour les mêmes devoirs. " La voie que je veux enseigner aux âmes, disait-elle à la fin de sa vie, c'est la Voie de l'Enfance spirituelle, c'est le chemin de la confiance et du total abandon. Je veux leur indiquer les *petits moyens* qui m'ont si parfaitement réussi " (1). Les petites occupations, les petites souffrances, toutes les joies, toutes les peines, courtes et légères, n'est-ce pas ce qui compose la trame commune de nos vies ? Que nous manque-t-il donc pour être des saints et des saintes ? L'amour de Dieu. " L'Amour n'est pas aimé ", disait sainte Marguerite-Marie. Nous n'aimons presque toujours que nous-mêmes.

Sainte Thérèse au contraire, par un effort continu et par la grâce divine, atteignit à ce degré de détachement où le moi ne compte plus pour rien. Dieu est tout, avec ce qu'Il a de plus cher, les âmes. Et c'est uniquement pour les âmes et pour Dieu que l'on vit. " L'un des plus grands enseignements de la vie et de la canonisation de sœur Thérèse, c'est d'avoir illustré cette vérité capitale que la *sainteté consiste essentielle-*

(1) R. P. H. Petitot, O. P., *Sainte Thérèse de Lisieux*, p, 59.

ment dans l'union à Dieu et dans l'amour avec lequel nous accomplissons les actions communes” (1).

Elle ambitionna, dès le berceau, de devenir une sainte. Vers l'âge de trois ans, elle comptait sur un chaquet les petits sacrifices de chaque jour. Sans parler de la grâce, elle était secondée dans ses mortifications précoces par les personnes qui l'élevaient. Elle devait demander la permission à Pauline, sa “petite mère”, même pour sortir avec son père. Ce père sage ne permettait jamais à ses enfants la lecture des journaux. L'autorité était douce, mais ferme et minutieuse. On ne passait à l'enfant aucune imperfection. Comment parvint-elle de bonne heure à dompter ses penchants déréglés ? “Elle nous dit et nous répète qu'elle le dut tout d'abord à une éducation première minutieusement attentive”.

Combien de jeunes ménages, novices en leur tâche, gagneraient à méditer la façon grave et intelligente dont fut élevée Thérèse ! Ils apprendraient, entre autres choses, qu'avant de chercher une manière douce de corriger les caprices de leurs petits, ils ne doivent pas commencer par en rire.

Sans encore avoir pris conscience de sa mission, Thérèse suivait sa petite voie de l'enfance spirituelle. Cette petite voie, la voici : aimer, servir Dieu, par l'exercice des plus hautes vertus et avec une sagesse consommée, tout en gardant les qualités propres à l'enfance, à savoir : absolue confiance en Dieu, notre Père, humilité, simplicité, mépris des charmes sensibles, des grandeurs et des biens de la terre. Toute sa vie, Thérèse aima Dieu comme un enfant aime son père, mais de toutes ses forces, de toute son âme. Aimer Dieu et le faire aimer aux autres, tout bonnement, sans trouble ni agitation, voilà son enfance spirituelle. Elle a pra-

(1) Le même, p. 104.

tiqué au plus haut degré ce que Notre-Seigneur, montrant de petits enfants, demandait à tous pour aller au ciel : “Le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent” (1). C’est pour cela sans doute que le Père céleste lui a révélé des choses qu’il a cachées aux savants, et que les savants, à plus forte raison les simples chrétiens comme nous, se mettent à son école de spiritualité. Et nous croyons qu’en résumé, pour imiter sainte Thérèse et entrer dans sa petite voie, les chrétiens sans distinction n’ont qu’à faire deux choses : remplir tous leurs devoirs avec une grande droiture de cœur et s’abandonner avec foi, comme des enfants et en toutes choses, entre les bras de la Providence. La nature de nos oeuvres n’est rien, nos dispositions intimes sont tout.

Souffrir le sourire sur les lèvres, offrir à Jésus de petits riens avec un immense amour, ne fut-ce qu’un sourire, une parole aimable adressée au prochain, “lorsque l’on a envie d’être maussade et déplaisant”, voilà ce qui appartient en propre à sainte Thérèse. Assurément, son humilité fut profonde, sa simplicité parfaite, sa régularité exemplaire, ses petits sacrifices innombrables, “mais c’est la joie dans la souffrance *par amour* qui demeure le caractère dominant de la sainteté de soeur Thérèse” (2). Etre content de souffrir par amour de Dieu, à tout instant, chaque jour, jusqu’à la mort, c’est un héroïsme dont les degrés peuvent varier à l’infini, mais le genre d’héroïsme que Notre-Seigneur recommande à tous les chrétiens : “Si quelqu’un veut venir après moi, qu’il se renonce lui-même et porte sa croix chaque jour, et me suive” (3). Soeur Thérèse a-t-elle fait autre chose que d’obéir à ce précepte en toute

(1) Math. XIX, 14.

(2) Petitot, p. 276.

(3) Luc, IX, 23.

perfection ? Telle fut, en substance, sa doctrine spirituelle. Voyons maintenant quelques-unes de ses saintes pratiques.

IV. En premier lieu vient la pratique du *silence*. Dès le pensionnat, Thérèse ne manquait jamais au silence, ni d'ailleurs à aucun point du règlement. Religieuse carmélite, elle s'applique plus que jamais à observer la loi du silence. "Comme la Vierge Marie, elle aimait garder toutes choses en son coeur, ses joies comme ses peines. Cette réserve fut sa force et le point de départ de sa perfection" (1). Chez celui qui parle peu et écoute beaucoup, la réflexion s'aiguise, les observations s'accroissent, la sagesse mûrit ses fruits. Grâce au calme de sa discrétion, Thérèse acquit une prudence, un équilibre intellectuel, un sens droit qui nous surprennent.

Combien le silence, gardé à propos, produirait d'heureux effets dans le monde ! Que de péchés il supprimerait, avec tous les coups de langue de nos conversations ! Pouvons-nous choisir un plus salutaire exercice de pénitence, pendant le carême, que la mortification de la langue ? Vous qui vous gênez si peu sur le compte du prochain, qui déchirez d'un coeur léger les réputations les mieux établies, qui semez les soupçons, les jugements téméraires, les insinuations malveillantes sur les agissements de vos frères ; vous aussi, qui trahissez les secrets les plus intimes et dévoilez à plaisir toutes les misères, allez donc à l'école de sainte Thérèse. Le silence n'est pas fait seulement pour les cloîtres. Imitiez cette petite soeur douce, délicate, mais plus forte, et surtout plus parfaite, que la plupart des hommes ; car, *si quelqu'un ne pèche pas en paroles, c'est un homme parfait* (2).

(1) Procès de canonisation.

(2) Jac. III, 2.

Sainte Thérèse fut encore une parfaite *obéissante*. Voilà un autre moyen de se sanctifier accessible à tout le monde. Dès sa plus tendre enfance, au pensionnat, dans le cloître, elle obéit à ses supérieurs sans jamais hésiter, en dépit des répugnances de sa fière nature. Elle ne comprend pas qu'on puisse se relâcher de l'observation du devoir dans les moindres circonstances. " Qu'elles sont rares les âmes qui font tout le mieux possible " ! disait-elle. Une fois religieuse, Thérèse aurait voulu communier chaque jour, mais sa supérieure et les usages du temps s'y opposaient. La jeune carmélite obéissait et disait, toute attristée à sa supérieure : " Ma Mère, après ma mort, je vous ferai changer d'avis ". Ce désir de la communion quotidienne était d'autant plus remarquable que " la sainte était éprouvée par la sécheresse durant ses actions de grâces. En ceci, elle est encore le modèle de tant de petites âmes qui communient par devoir, par obéissance, par la foi, sans presque jamais éprouver de consolations " (1). La fidèle Thérèse, imitatrice de Jésus de Nazareth, nous prêche donc l'obéissance en toutes choses, grandes et petites.

Y a-t-il un exemple dont nous ayons plus constamment besoin ? Parmi les vertus, l'obéissance ne nous apparaîtrait-elle pas, pour ainsi dire, comme la plus chrétienne, puisque les évangélistes ont résumé les trente premières années de Notre-Seigneur dans ce trait unique : *Et il leur était soumis* (2) ? Ne pourrions-nous pas, nous aussi, condenser tous les remèdes aux maux dont nous nous plaignons aujourd'hui dans ce mot d'ordre : Soyons soumis à l'autorité ? L'autorité, c'est le rempart de l'ordre. Là où le désordre s'introduit, c'est que l'autorité perd de son empire.

(1) Petitot, *passim*.

(2) Luc, II, 51.

Que les enfants respectent la parole de leurs parents ! Que les parents respectent la parole de Dieu, qui leur est communiquée chaque dimanche du haut de la chaire de nos églises ! Que notre corps obéisse à notre esprit ; que notre esprit se soumette à toute loi légitime, qui nous concerne et qui ne nous commande point le mal ! Et la vérité reprendra tous ses droits, et la vertu étendra son règne dans tous les rangs de la société.

La vie de Thérèse nous montre que l'obéissance vaut mieux que les plus hauts faits inspirés par la volonté propre. *Est-ce que Dieu demande des holocaustes et des victimes ? ne veut-il pas plutôt qu'on lui obéisse ? Car l'obéissance vaut mieux que les victimes (1).*

Une autre forme de l'activité religieuse de sœur Thérèse fut son zèle pour le salut des âmes.

Ne nous méprenons pas sur la personnalité de la jeune sainte. Ses statues nous la représentent comme une vierge aux traits fins et animés, avec des dehors souriants et gracieux, tenant dans ses mains un crucifix, il est vrai, mais aussi une gerbe de roses. Ce fut pourtant un caractère fortement trempé, une âme virile, un tempérament d'apôtre. Elle aurait voulu se dévouer à toutes les œuvres et endurer tous les martyres. Et cependant elle s'ensevelit vivante dans la cellule d'un Carmel. Pourquoi ? Parce qu'elle avait " l'espoir de sauver plus d'âmes par la mortification et le sacrifice de soi-même " que par les œuvres extérieures. A l'examen canonique qui précéda sa profession, elle disait : " Je suis venue au Carmel pour sauver les âmes et surtout afin de prier pour les prêtres ", non que leur salut soit plus en danger, mais parce que ce sont des multiplicateurs d'âmes. Elle appelait ce genre d'apostolat faire le commerce en gros. Elle croyait également que " la vie mortifiée, ascétique et mystique, la vie de mort au

(1) I Rois, XV, 22.

monde et à ses œuvres, est la plus féconde en fruits de salut ” (1). Or, la vie qui consiste à remplir les devoirs ordinaires de son état, à souffrir les peines et les contrariétés de chaque jour, à tenir son cœur uni à Dieu par la foi et la prière, et à offrir tout cela pour la conversion de tel pécheur, pour le succès des missionnaires, pour les besoins généraux de l'Église, cette vie éminemment sainte, disons-nous, quel est l'ouvrier, la mère de famille, la jeune fille pieuse, le jeune homme chrétien, qui ne peut pas la pratiquer, à la suite de la petite sœur de Lisieux ?

Comme effet de son esprit d'apostolat, le grand travail de Thérèse fut la multiplicité de ses *petits sacrifices*.

Le pieux biographe, que nous citons souvent au cours de ces pages, nous rapporte que sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, dans le cloître de Lisieux, aimait à jeter des pétales de roses au Christ d'un grand Calvaire. Dans son intention, ces gestes n'étaient pas des prières, mais des actes d'amour. Les feuilles de roses, figures de nos sacrifices et de nos mortifications, elle les ramassait de nouveau, puis les jetait de plus en plus haut, “ jusqu'aux pieds, jusqu'aux plaies, jusqu'à la couronne d'épines du divin Maître ”. Quel magnifique symbole de toute sa vie, qui pourrait le devenir de la nôtre (2) !

V. *Regarde et fais suivant l'exemplaire qui t'a été montré sur la montagne* (3). Thérèse a gravi la montagne de la perfection en suivant des sentiers faciles en apparence. Essayons de marcher sur ses traces, quel que soit notre âge, notre rang ou notre condition. L'imitation de ses vertus, recherchée par des efforts constants et sincères, voilà un noble exercice de pénitence.

(1) Petitot, p. 134-136.

(2) Le même, p. 288.

(3) Exode, XXV, 40.

tence et une forme excellente de notre dévotion envers elle.

Nos dévotions, hélas ! sont trop souvent intéressées. Nous prions les saints pour le succès d'une affaire, la guérison d'un mal physique, pour l'obtention d'une faveur temporelle quelconque, rarement pour la cause de nos progrès spirituels et surtout nous nous mettons peu en peine d'imiter leurs exemples. Voici en quels accents terribles Bossuet gourmande nos dévotions quémandeuses : “ Ce qui corrompt nos dévotions jusqu'à la racine, c'est que, bien loin de les rapporter à notre salut, nous prétendons les faire servir à nos intérêts temporels. Démentez-moi, si je ne dis pas la vérité. Qui s'avise de faire des vœux et de demander du secours aux saints contre ses péchés et ses vices ? Ces affaires importantes qu'on recommande de tous côtés dans nos sacristies ne sont-elles pas des affaires du monde ? Et plutôt à Dieu du moins qu'elles fussent justes ; et que, si nous ne craignons pas de rendre Dieu et les saints les ministres et les partisans de nos intérêts, nous appréhendons du moins de les faire complices de nos crimes ! Nous voyons régner en nous sans inquiétude des passions qui nous tuent, et jamais nous ne prions Dieu qu'il nous en délivre. S'il arrive quelque maladie, ou quelque affaire fâcheuse dans notre famille, c'est alors que nous commençons à faire des neuvaines à tous les autels et à tous les saints, et à charger véritablement le ciel de nos vœux ; car est-il rien qui le fatigue davantage et qui lui soit plus à charge que des dévotions basses et intéressées (1) ”.

Plusieurs estimeront sans doute que le grand orateur exagère. Mais il ajoute un peu plus loin : “ Je ne veux pas dire toutefois qu'il nous soit défendu d'employer les saints pour nos besoins temporels ”. Et nous savons,

(1) Bossuet, *Sermon pour la fête de la Conception*.

nous, qu'ils sont encore nombreux parmi vous ceux qui s'efforcent d'associer tel ou tel saint au travail de leur sanctification.

Nous vous recommandons, en terminant, de confier au patronage de sainte Thérèse deux intentions particulières : 1° une protection spéciale sur nos oeuvres d'action catholique ; 2° la victoire complète sur les incécences des modes féminines.

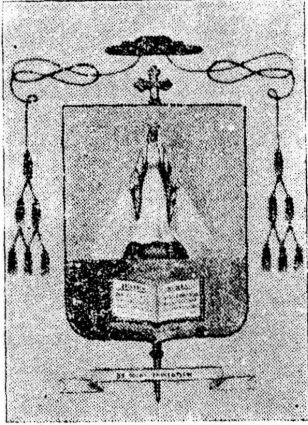
Sur la fin de sa vie, nous l'avons noté, Thérèse s'était faite l'auxiliaire active des missionnaires. Elle ne rêvait que la conversion des infidèles. Elle semble donc une patronne toute choisie pour tout ce qui intéresse notre action diocésaine en faveur des missions.

D'autre part, la sainte avouait elle-même un jour qu'elle n'avait jamais eu à souffrir des tentations contre la belle vertu. Sa vie fut toujours extrêmement pure, comme son extérieur reflétait la modestie même. Dès lors, elle ne peut qu'inspirer l'amour de la chasteté aux autres. Si plusieurs de nos filles hésitent encore à répudier toutes les inconvenances dans leur toilette, amenons-les aux pieds de sainte Thérèse ; faisons en sorte que, par nos instructions, par nos prières, elles finissent par goûter le parfum de la "petite fleur" de Lisieux. Impossible de méditer sa vie, sans devenir meilleur. Les mères chrétiennes subiront à leur tour sa purifiante influence. Elles deviendront irréprochables dans leur tenue, non seulement à l'église, dans la rue, dans les réunions publiques, mais au sein même de la famille. Quand on voit nos maisons canadiennes peuplées d'enfants, n'est-on pas en droit de dire qu'elles sont la demeure des anges ? A tout prix, il faut que nos foyers redeviennent, comme autrefois, les sanctuaires de l'innocence et de la pudeur.

Sera le présent mandement lû au prône des églises et chapelles où se fait l'office public, et au chapitre des

communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Hyacinthe, en notre palais épiscopal, sous notre seing et sceau, et le contreseing de notre secrétaire, ce deuxième jour de février mil neuf cent vingt-sept.



† FABIEN-ZOËL

év. de Saint-Hyacinthe.

Par Mandement

de Monseigneur,

P.-S. DESRANLEAU,

Secrétaire.